

# Schéma de gestion du bassin versant du Galion :

## Une approche des difficultés de gestion du bassin

De façon à mieux évaluer le type de gestion à établir sur le bassin versant du Galion, cette synthèse fera essentiellement référence aux difficultés rencontrées dans la gestion des ressources en eaux sur celui ci.

### I - Acteurs et usagers

La gestion globale de l'eau au niveau du bassin versant comprend de nombreux acteurs :

#### I.1 Les communes sur lesquelles s'étendent le bassin versant :

- Trinité
- Le Robert
- Sainte-Marie
- Gros-Morne

Ces quatre communes sont adhérentes de la Communauté de Communes Nord Martinique (CCNM) et appartiennent à l'arrondissement de la Sous-préfecture de Trinité.

#### I.2 Les acteurs du monde agricole

- Les exploitants de la banane (La société d'exploitation agricole du galion, La SAEM du Galion, La Richard, Ressource, Mont Vert, Desfort, Bagatelle, Petit Galion).
- Les éleveurs et aquaculture (Deux élevages majeurs au Gros-Morne, un à Saint-Marie et un au Robert et deux sites d'aquaculture).

#### I.3 Les industriels (SA royal, usine Galion, SIAPOC, Gravillonord, Caraïbes Motor BTP, déchetterie de la CCNM, une carrosserie, des laboratoires d'analyse...).

#### I.4 Les acteurs de la distribution d'eau potable et de l'assainissement

- Syndicats de distribution d'eau potable
  1. SICSM avec pour société fermière la SME
  2. SCNA avec pour société fermière la SMDS
- Le Conseil Général de la Martinique (maître d'ouvrage de la Capot et élabore les périmètres de protection de captage).

#### I.5 Le service Départemental d'incendie et de secours

#### I.6 Les administrations d'Etat (Sous-préfecture de Trinité, DIREN, DDAF, DDE, DDSV, MISE)

## I.7 Les acteurs institutionnels (Comité de bassin, ODE, BRGM)

## I.8 La météo

# II **Eléments problématiques du bassin versant**

L'étude réalisée sur le bassin met en évidence des éléments problématiques pouvant être classés dans trois catégories dont la dernière évoquée (II.3 Aspect métrologique) est commune aux deux précédentes.

## II.1 Aspect quantitatif

Concernant cet aspect, on peut évoquer :

A- Une mauvaise connaissance de la ressource superficielle et souterraine (manque de mesures et impossibilité d'étude de la nappe alluviale en aval du bassin versant)

B- Importation d'eau depuis les bassins versants voisins pour l'alimentation en eaux potable :

-Compte tenu de la ressource, la production en eau potable est aujourd'hui maximale.

-Le SCNA effectue 4 prélèvements sur la rivière du Galion (3 millions m<sup>3</sup>/an) mais la totalité n'est pas réservée aux abonnés du B.V (difficultés à évaluer la quantité distribuée du fait des interconnexions avec le réseau SICSM).

-Mauvaise qualité du réseau d'alimentation en eau potable (indice linéaire de perte ILP décrit des niveaux de performances médiocres (SICSM) et mauvais (SCNA).

-Dimensionnement des infrastructures de distribution insuffisant (exemple du prélèvement de La lézarde).

C- Besoin en eau important du secteur agricole et industriel

Exemple des cultures de bananes qui représentent 51% de la surface agricole du bassin versant et qui sont aussi les plus grandes consommatrices d'eau du secteur agricole (ferti- irrigation et irrigation).

D- Manque de la ressource importante en période d'étiage

Exemple en 2003 :

- mise en place de coupures tournantes au niveau du réseau d'eau potable
- mise en place de tours d'eau pour l'irrigation agricole
- perturbation de la production de certaines usines reliées au réseau d'eau potable (SA royal)

E- Difficulté de mettre en place une défense incendie sur certain secteur même hors carême. (Stockage de 120m<sup>3</sup> d'eau ou débit de 60m<sup>3</sup>/h pendant 2h)

F- Difficulté de mettre en place le débit réservé à 10% du module en particulier durant le carême.

- Besoins futurs

Il est difficile de prévoir l'évolution de la consommation d'eau pour l'usage agricole, puisque celle-ci dépend du type de cultures, sa surface, etc. Au niveau du secteur industriel, la CCNA envisage le développement de futures zones d'activités avec un raccordement des nouvelles industries au réseau public.

La mise en place d'un débit réservé à 20% pour l'année 2015 s'avère problématique. De plus, il est à envisager une augmentation de la population des communes délimitant le Bassin versant provoquant une augmentation des besoins en eaux potables.

## II.2 Aspect qualitatif

Il est possible d'identifier certaines sources de pollutions potentielles compte tenu des activités présentes sur le bassin versant.

A- Les pollutions domestiques dues aux rejets directs dans le milieu naturel du fait d'un non raccordement au système de collecte public (mini station au Gros-Morne et à Sainte-Marie) ou encore un système d'assainissement autonome souvent défaillant. On a de plus des pollutions ponctuelles du fait des rejets du réseau unitaire.

B- Les dépôts sauvages d'où s'écoulent les lixiviats.

C- Les rejets agricoles : pesticides, effluent d'élevage, etc.

D- Les rejets industriels : eaux de lavage des unités de traitement (hydrocarbure, métaux), etc.

E- Variation de la qualité de l'eau. Une insatisfaction de certains usagers de ce fait (SA royal pour la production de jus et constat de fermetures des fermes aquacoles d'écrevisses)

- Qualité future

Il est difficile d'évaluer la qualité future des eaux compte tenu du manque de mesures. Néanmoins, seul un changement des pratiques permettrait une amélioration qualitative des eaux.

### II.3 Aspect métrologique

Qu'il s'agisse de l'approche de l'aspect qualitatif ou quantitatif, il apparaît évident qu'un certains nombres de mesures et de points de mesures manquent. Ceci ayant pour conséquences :

- Une mauvaise évaluation des ressources superficielles et souterraines et donc une mauvaise connaissance du bassin versant.
- Une mise en place d'un débit de réserve certainement surestimé (détermination de module sur la base de bilan hydrologique conduisant à des résultats imprécis). Ce qui pourrait conduire à une non couverture des besoins jusqu'ici satisfait hors carême.
- Une mauvaise connaissance de la qualité des eaux brutes utilisées notamment pour l'irrigation en agriculture.

### **III - Proposition de solutions**

Compte tenu de l'appréciation des éléments cités ci-dessus (paragraphe II), il est possible d'énoncer des éléments de solutions pour une meilleure gestion du bassin versant. La mise en place d'un SAGE ou d'un contrat de rivière serait fortement envisageable en mettant en place les actions prioritaires suivantes :

- Développer des stations de mesures de la qualité et de la quantité des eaux pour une meilleure connaissance du bassin versant.
- Mettre en place des outils pour analyser la pertinence du débit réservé (évaluation du débit minimum biologique).
- Evaluer le niveau de surconsommation effectif d'eau par rapport aux autorisations délivrées (compteurs pour les exploitants agricoles).
- Etablir une politique pour tout nouveau prélèvement sur le bassin versant.
- Améliorer le réseau d'alimentation en eau potable.
- Favoriser le développement de cultures moins consommatrice d'eau.
- Etudier la possibilité de mettre en place une récupération des eaux pluviales ou un dispositif de stockage pour la défense incendie.
- Sensibilisé les usagers pour limiter l'utilisation de l'eau potable à l'alimentation humaine.

On peut conclure en disant qu'une réelle gestion concertée de la ressource pourra être mise en place, seulement s'il y a une implication franche de tous les acteurs et usagers cités (cf. I) ainsi que celle des élus locaux. Ceci, pour optimiser le développement futur du bassin versant du Galion en améliorant la gestion actuelle de ses ressources.

### Sources

« Schéma de gestion rationnelle des eaux du bassin versant du Galion », 3 ouvrages :  
-Etat des lieux, Mars 2005  
-Bilan besoins-ressources, Septembre 2005  
-Synthèse du bilan besoins-ressources et propositions de gestion, Décembre 2005

Groupement : Asconit Consultants  
G2C Environnement

### Contact

Mademoiselle Sylvie BOUDRE

Tél : 0596 48 47 20

Adresse mail : [sylvie.boudre@eaumartinique.fr](mailto:sylvie.boudre@eaumartinique.fr)